

Mémoire

Consultation sur la cible de réduction
des émissions de gaz à effet de serre du Québec



Présenté à
L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Par
FÉDÉRATION DES POURVOIRIES DU QUÉBEC



Novembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

Fédération des pourvoiries du Québec	1
Pourvoiries.....	1
Transition énergétique des pourvoiries	1
Contribution des pourvoiries à la lutte contre les changements climatiques.....	3
Réponses aux questions de la consultation	4
Conclusion.....	6

FÉDÉRATION DES POURVOIRIES DU QUÉBEC

Créée en 1948, la *Fédération des pourvoiries du Québec* (FPQ) a pour mission principale de *représenter et promouvoir les intérêts collectifs de ses membres afin de supporter et d'améliorer l'environnement d'affaires*. La vision qui supporte cette mission se décline comme suit : Le réseau des pourvoiries du Québec est reconnu comme le leader en tourisme durable. Elle compte 340 pourvoiries membres, représentant plus de 70 % de l'offre d'hébergement disponible dans toutes les régions du Québec.

POURVOIRIES

Les pourvoiries sont des entreprises qui se spécialisent dans l'offre d'hébergement associée à des activités de chasse et de pêche. En 2023, les 549 pourvoiries en opération ont générés des revenus de 147 M\$ et supporté plus de 2 500 emplois directs. Elles ont été fréquentées par 625 000 clients. Pour les accueillir, les pourvoiries ont mis à leur disposition 29 632 places dans 4 604 unités d'hébergement, ce qui en fait le plus grand réseau d'hébergement touristique en forêt au Québec.¹

Le réseau des pourvoiries est celui qui est mis de l'avant pour la commercialisation du produit Chasse & Pêche sur les marchés étrangers. Les pourvoiries font partie des filières touristiques à haut potentiel identifiées par le ministère du Tourisme :

- Tourisme de nature ;
- Tourisme hivernal ;
- Tourisme autochtone ;
- Tourisme haut de gamme.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES POURVOIRIES

C'est en réaction aux annonces du gouvernement du Québec au sujet de la mobilité durable² et du tourisme responsable et durable³ que la FPQ a pris la décision de mettre sur pied son projet de transition énergétique des pourvoiries. En effet, considérant que la majorité des pourvoiries sont situées « hors réseau » de la distribution d'électricité d'Hydro-Québec, le défi de produire de l'énergie propre en quantité et en qualité suffisante pour répondre aux besoins futurs de recharge des véhicules électriques (VÉ) est considérable pour ces petites et moyennes entreprises touristiques.

C'est pourquoi la FPQ travaille sur un projet de transition énergétique des pourvoiries depuis 2023. Deux phases ont été réalisées à ce jour.

¹ Daigle-Saire, 2025. Étude sur la performance économique des pourvoiries du Québec — Année 2023. 60 pages.

² Politique de mobilité durable — 2030

https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role_ministere/Pages/politique-mobilite-durable.aspx#:~:text=La%20mobilit%C3%A9%20durable%20limite%20la,%20l'environnement

³ Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/tourisme/publications/plan-daction-pour-un-tourisme-responsable-et-durable>

La phase 1 réalisée en 2023 a permis de compléter les actions suivantes :

1. Choisir un calculateur de gaz à effet de serre (GES) adapté au contexte des pourvoiries ;
2. Produire cinq cahiers d'informations techniques destinés aux pourvoyeurs ;
3. Mettre en place une plateforme d'échange d'information entre la FPQ et les pourvoyeurs ;
4. Réaliser un sondage au sujet de l'énergie auprès des pourvoiries avec la firme SOM⁴ ;
5. Produire un portrait énergétique sommaire des pourvoiries avec les données obtenues par le sondage ;
6. Préparer un plan d'action pour la phase 2.

La phase 2 réalisée en 2024-2025 a permis de compléter les actions suivantes :

1. Réaliser le mesurage électrique dans quelques pourvoiries représentatives ;
2. Débuter le chantier de l'automatisation des processus reliés aux études énergétiques ;
3. Estimer les émissions de GES des pourvoiries à partir des données disponibles ;
4. Évaluer les possibilités de branchement au réseau de distribution *d'Hydro-Québec* ;
5. Évaluer le potentiel d'implantation de micro-turbines de 50 à 100 kW ;
6. Acquérir des connaissances sur les systèmes photovoltaïques hybrides (solaire-batterie-générateur) ;
7. Analyser la faisabilité de déployer un réseau de bornes de recharge sur le territoire forestier de la Ville de La Tuque⁵ ;
8. Rédiger un rapport synthèse.⁶

Le rapport synthèse (69 pages) contient notamment un portait énergétique chiffré :

- Consommation : 3,3 M de litres de carburants fossiles (diesel 35 %, propane 35 %, essence 30 %) ;
- Coûts énergétiques : 5 M\$ (diesel = 42 % des dépenses) ;
- Émissions GES des pourvoiries : 7 350 t CO₂éq (diesel = 44 %, essence = 31 %, propane = 25 %) ;
- Émissions GES des clients des pourvoiries : 22 440 t CO₂éq (véhicules moteurs à combustion)
- Électrification actuelle : 36 % des pourvoiries raccordées au réseau d'Hydro-Québec ;
- Tendances pour la période 2010-2022 : stabilité des volumes, hausse des coûts (+47 %), intérêt croissant des pourvoyeurs pour les sources d'énergies renouvelables.

Projections d'ici 2035 selon deux scénarios :

Statu quo : Augmentation de 27,5 % des émissions des pourvoiries (9 374 t CO₂éq), dépendance persistante au diesel.

Transition ambitieuse : Réduction de 51 % des émissions des pourvoiries (3 581 t CO₂éq), raccordement à Hydro-Québec (129 sites), micro-turbines (36 sites) et systèmes photovoltaïques hybrides (PV) (120 sites).

⁴ SOM, 2023. État et perspectives de la transition énergétique des pourvoiries — Rapport descriptif. 71 pages.

⁵ BC Énergies et Houle Conseils, 2024. Étude de faisabilité, bornes de recharge électriques, territoire forestier de la Ville de La Tuque. 84 pages.

⁶ Centre TERRE et CPA du cégep de Jonquière, 2025. Accompagnement de la transition énergétique des pourvoiries phase 2. 69 pages.

Objectifs stratégiques de la phase 3 (pas encore débutée) :

- Valider des solutions technologiques matures et adaptées à la réalité des pourvoiries en conditions réelles (raccordement Hydro-Québec, micro-turbines et PV hybrides) ;
- Industrialiser les outils développés (diagnostic automatisé, portail de visualisation, etc.) ;
- Valider l'intégration de la recharge des VÉ avec des bornes de niveau 2 dans les pourvoiries ;
- Analyser les besoins d'implantation de bornes de recharge de niveau 3 sur les principaux axes routiers forestiers utilisés par les clients des pourvoiries et par les autres utilisateurs du milieu forestier ;
- Regrouper et diffuser l'information stratégique générée dans le cadre de la phase 3 ;
- Préparer le passage à l'action, c'est-à-dire la phase d'investissement et d'implantation des équipements de distribution, de production et de recharge électrique.

CONTRIBUTION DES POURVOIRIES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Il est établi que les forêts naturelles matures permettent une meilleure captation du carbone in situ que des forêts plus jeunes, qui sont souvent même émettrices, en début de cycle. Il est également vraisemblable de croire que des écosystèmes naturels offrent une plus grande résilience face aux perturbations naturelles et aux aléas climatiques, contribuant ainsi à un bilan carbone positif.

Les forêts naturelles présentes dans les territoires des pourvoiries permettent non seulement de séquestrer du carbone, mais également de réguler le cycle de l'eau et de maintenir des sites procurant une fraîcheur accrue essentielle à certaines espèces dans le contexte d'extrêmes climatiques de plus en plus fréquemment observés. Les forêts peuvent également servir de lieu de ressourcement et d'apaisement pour la santé et pour le bien-être des Québécois (89 % des visiteurs en pourvoirie en 2023). C'est justement le rôle des pourvoiries d'accueillir la population dans des milieux naturels où quiétude et beauté des paysages constituent des priorités.

La pression sur les ressources étant importante sur le territoire public, la FPQ et les pourvoyeurs sont d'ailleurs dans le dossier des aires protégées via le *Plan nature 2030*⁷ dans le but de maintenir des écosystèmes de haute qualité sur chaque territoire de pourvoirie et contribuer ainsi à l'accessibilité à la nature pour plus d'un demi-million de Québécois chaque année.

D'autre part, nous accompagnons les pourvoyeurs dans leurs actions d'adaptation aux aléas climatiques. Sans s'y restreindre, ces adaptations permettent par exemple de réduire la vulnérabilité des bâtiments de pourvoiries aux feux de forêt, de planifier les accès et les infrastructures de traverses de cours d'eau pour mieux résister aux pluies diluviales, d'intégrer un plan de gestion des risques dans leurs opérations, de fournir des informations météorologiques aux clients en temps réel, etc.

Cependant, compte tenu du fait que les pourvoyeurs, malgré leur influence, ne sont pas les gestionnaires des forêts présentes sur leurs territoires, la transition énergétique des pourvoiries constitue la pierre angulaire de la contribution de notre industrie à la lutte contre les changements climatiques. Nous n'avons pas encore évalué le potentiel de réduction des émissions de GES reliées aux déplacements de nos clients (22 440 t CO₂éq basés sur les chiffres de l'année 2022). Mais, considérant la croissance régulière du pourcentage de VÉ dans le parc automobile québécois et la possibilité réelle selon nous de déployer un réseau fonctionnel de bornes de recharge en milieu forestier d'ici 2035, il est indéniable que ce chiffre peut être réduit de manière significative. Il faut également considérer la réduction des émissions de GES qui sera

⁷ <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministères-organismes/environnement/publications/plan-nature>

réalisée avec l'électrification des véhicules hors route (VHR), incluant les moteurs hors-bord électriques. De plus, le déploiement d'un réseau de bornes de recharge de niveau 3 localisées stratégiquement sur les principaux axes routiers du territoire forestier québécois pourra desservir aussi tous les autres utilisateurs, villégiateurs et travailleurs.

Les pourvoeure sont disposés à consentir les efforts et les investissements nécessaires pendant la « période transitoire » que nous estimons à seulement dix ans pour notre industrie, sous réserve de la mise en place des conditions financières requises. Nous disposons de données probantes démontrant que, même dans un contexte complexe hors réseau, des réductions massives d'émissions de GES sont possibles si le soutien gouvernemental est adéquat.

En délaissant les combustibles fossiles importés au profit des énergies renouvelables locales, les pourvoeures amélioreront leur compétitivité, leur rentabilité, leur capacité d'adaptation et la satisfaction de leurs clientèles, autant résidente que non résidente.

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA CONSULTATION⁸

Q-1 : Le gouvernement devrait-il modifier l'actuelle cible de réduction des émissions de GES du Québec (réduction visée, échéance) sachant que la *Loi sur la qualité de l'environnement* ne permet pas de viser une réduction inférieure à 37,5 % sous le niveau de 1990 ? Pour quelles raisons ?

Nous suggérons de maintenir des efforts importants de réduction des émissions de GES et nous insistons sur la nécessité d'accélérer les mesures de soutien pour les secteurs « hors réseau » ou difficilement décarbonables, comme les pourvoeures.

La faisabilité technique est démontrée : Selon nos données et nos évaluations, il est réaliste de réduire les émissions de GES de 51,3 % d'ici 2035 pour le secteur des pourvoeures, même en contexte isolé, grâce à des technologies matures (solaire hybride, micro-turbines de rivière et raccordement à Hydro-Québec). Si un secteur aussi complexe logistiquement peut dépasser la cible de 37,5 % à l'horizon 2035, la cible nationale ne devrait pas être réduite de manière trop importante. Le ralentissement économique mondial est passager à contrario des effets des changements climatiques qui, eux, seront permanents. Dans ce contexte et avec son électricité propre, le Québec peut agir dans une mesure transitoire robuste sans nuire à l'économie de la province.

Le coût de l'inaction versus l'investissement : Le scénario de « statu quo » mène à une augmentation des émissions de 27,5 % et maintient la dépendance à la volatilité des prix du diesel. À l'inverse, la transition crée de la résilience et de la valeur aux actifs.

La nécessité d'un cadre financier adapté : La cible ne peut être atteinte que si le gouvernement adapte ses programmes. Actuellement, les programmes comme Éco Performance sont difficiles d'accès pour les petites entreprises et les sites isolés. Le gouvernement doit offrir un soutien financier adapté et flexible, reconnaître les spécificités des systèmes hybrides de production d'électricité et faciliter la mise en place d'un cadre réglementaire permettant d'accélérer l'émission des certificats d'autorisation pour ces systèmes ayant peu d'impact sur l'environnement, notamment les micro-turbines.

⁸ Consultation sur la cible de réduction des émissions de GES du Québec (page 56).

Q-2 : Quel rôle la réduction des émissions au Québec, les retraits de GES en territoire québécois et l'achat de réductions d'émission ou de retrait de GES hors Québec et hors SPEDE devrait-il jouer dans l'atteinte de la carboneutralité ?

Le gouvernement devrait prioriser la réduction directe à la source au Québec par des infrastructures durables et minimiser l'achat de crédits externes, lesquels ne créent aucune valeur durable pour les entreprises québécoises.

Priorité à la réduction directe (Scope 1) : Les pourvoiries peuvent remplacer le diesel et le propane par des infrastructures pérennes (solaire hybride, micro-turbine, raccordement au réseau d'Hydro-Québec). C'est la seule méthode qui réduit les coûts d'opération à long terme et augmente la résilience énergétique des entreprises.

Contribution à la réduction secondaire (Scope 2) : Le déploiement d'un réseau de bornes de recharge fonctionnel en milieu forestier permettra de recharger tous les types de VÉ, incluant les VHR et les moteurs hors-bord électriques, contribuant ainsi à réduire de manière significative les émissions de GES. Il y a 995 600 chasseurs, pêcheurs et piégeurs au Québec.⁹ Ces adeptes auront tendance à conserver des véhicules munis de moteurs thermiques pour se déplacer en forêt tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas un réseau de bornes de recharge fonctionnel sur le territoire. Nous pouvons aussi ajouter tous les travailleurs forestiers, miniers, d'Hydro-Québec, etc. Ainsi, le déploiement d'un réseau de bornes de recharge en forêt représente un enjeu qui dépasse la mobilité durable des 625 000 clients des pourvoiries. En effet, le déploiement d'un réseau de bornes de recharge en forêt produira un effet positif important sur la croissance du pourcentage de VÉ dans le parc automobile québécois au cours des prochaines années, contribuant ainsi à l'atteinte d'une cible de réduction des GES plus significative si le gouvernement du Québec adopte cette stratégie gagnante, en collaboration avec Hydro-Québec et les nombreux autres partenaires concernés.

Les retraits/achats comme dernier recours : L'achat de crédits ou les retraits devraient être réservés aux émissions résiduelles impossibles à éliminer technologiquement à court terme (ex. : certains usages thermiques du propane ou le transport aérien vers les sites).

L'électrification comme levier économique : Investir dans la réduction au Québec (ex. : raccordement de 129 pourvoiries à Hydro-Québec ou installation de 120 systèmes solaires hybrides) stimule l'économie locale et l'expertise québécoise, contrairement à l'achat de crédits hors Québec.

⁹ MELCCFP, 2022. Retombées économiques des activités de chasse, de pêche, de piégeage et d'observation de la faune au Québec — Faits saillants.

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/statistiques-donnees/faune-nature-chiffres#:~:text=Un%20moteur%20%C3%A9conomique%20important&text=La%20majorit%C3%A9%20de%20ces%20emplois,est%20de%205%20000%20emplois>

CONCLUSION

Nos travaux récents démontrent que, même dans des contextes complexes, une réduction massive des GES est possible (plus de 50 % d'ici 2035 pour les pourvoiries). Cependant, pour que cette cible soit atteinte, la stratégie gouvernementale doit impérativement inclure une transformation intégrée de nos infrastructures et l'utilisation intelligente de l'énergie renouvelable pour alimenter nos bâtiments, propulser l'électrification de nos VÉ et la mobilité durable de nos clients.

La stratégie doit prioriser la réduction des émissions sur le territoire québécois par l'investissement dans des actifs tangibles (microréseaux, solaire, micro-turbines, hydroélectricité). Pour une PME québécoise, investir dans sa propre autonomie énergétique est économiquement plus viable à long terme que d'acheter des crédits compensatoires qui représentent une dépense sans retour sur investissement.

Les implications du statu quo versus la mise en œuvre d'une transition climatique et énergétique ambitieuse pour les pourvoiries se déclinent de la façon suivante selon les acteurs concernés :

Acteur	Statu quo	Transition ambitieuse
Pourvoirie	Dépense à fonds perdu (brûler de l'argent)	Investissement dans un actif durable
Usagers/clients	Subissent la hausse des prix du diesel et les inconvénients (bruits, odeurs, etc.)	Profite d'une stabilité des prix, d'un meilleur confort et d'un produit touristique écologique
Gouvernement	Gère la pollution et les GES	Encaisse des revenus fiscaux sur les travaux

Selon Pietro P. Altermatt (Trinasolar), les pays qui importent des modules de panneaux solaires et des onduleurs de Chine créent entre trois et cinq fois plus d'emplois locaux dans l'installation que le nombre d'emplois manufacturiers en Chine nécessaires à leur fabrication.¹⁰ Pour les pays à revenu élevé, l'essentiel de la valeur ajoutée se situe dans l'installation, les services et la R&D.

Les pourvoiries sont implantées dans toutes les régions du Québec. Elles soutiennent une économie solide et pérenne qui totalise des impacts totaux de 310 M\$ de dollars en valeur ajoutée pour les entreprises et les ménages et 122 M\$ en revenus pour les gouvernements, dont 56 M\$ pour le gouvernement du Québec.¹¹

La FPQ conclut que la décarbonation massive de son industrie est possible et souhaite collaborer activement avec le gouvernement. Toutefois, le succès de cette transition repose sur la mise en place de programmes d'aide flexibles reconnaissant la spécificité des sites isolés et l'importance d'investir dans des actifs tangibles plutôt que dans la compensation.

¹⁰ Altermatt, P. P., 2025. Value creation and employment distribution along the global PV value chain. Présentation à la 36e Conférence asiatique sur le Photovoltaïque (PVSEC-36), Bangkok. Publication LinkedIn : Pietro Peter Altermatt, Trinasolar — Global Energy Transition & Climate.

¹¹ Daigle-Saire, 2025. Impacts économiques des pourvoiries du Québec — Année 2022. 24 pages.